

Note de « RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2018 »

DOSSIER A RENDRE COMPLETE ET SIGNE POUR LE 6 JUILLET 2018

EN MAIRIE DE LIMOGES-FOURCHES

1) Horaires scolaires

- * Ils évoluent compte tenu d'une nouvelle organisation due en particulier à l'augmentation des effectifs au restaurant scolaire

2) Transports scolaires

- * Les horaires sont donc eux aussi modifiés.
- * Les accompagnatrices seront Madame Ana FLORES GOMEZ secondée durant la plage de midi par Mme Valérie BARTAIRE, Mme RODDIER Laurie et Mme DAVID Géraldine.
- * Chaque enfant empruntant le bus scolaire, ne serait-ce que pour le déjeuner au restaurant scolaire d'Evry-Gregy sur Yerres, même occasionnellement, doit être muni d'une carte émise par le Conseil Départemental (Coût annuel 50 €). Toutes les formalités relatives à l'obtention de cette carte sont à réaliser sur le site du département de Seine-et-Marne (Direction des Transports).
- * A noter que des contrôles sont régulièrement opérés par les services du Département sur la possession de la carte.

3) Garderie de Limoges-Fourches

- * Les enfants seront encadrés par Mmes BASROGER Sylvie, FLORES GOMEZ Ana et RODDIER Laurie
- Horaires :** **Matin:** de 07 h 00 à 08 h 15
Soir: de 16 h 40 à 19 h 00
- * Par respect pour le personnel encadrant l'horaire de fin de journée, il est **IMPERATIF** (sauf urgence) que les parents ou le représentant légal de l'enfant vienne(nt) le rechercher à **18h55 AU PLUS TARD** ; les retards doivent rester exceptionnels et les parents sont tenus de prévenir Madame Sylvie BASROGER au 01.64.38.86.40.
 - * Les tarifs de la garderie ont changé suite à la délibération prise par le Conseil Syndical réuni le 16/05/2018 :
Le matin : **2.00€** Le soir : **4.00€**
(Ce qui fait une augmentation de 0.60€ sur la totalité de la journée)
 - * Le règlement de la garderie est fourni dans le présent dossier.

4) Etudes à l'école de Limoges-Fourches

Les études se dérouleront les **Lundis et Jeudis : de 17h00 à 18h00**.
Elles débuteront la semaine de la rentrée scolaire.

Le tarif de l'étude est de **4.00€** par jour.

SIVOM DU BRASSON

RPI de LIMOGES-FOURCHES et LISSY

Les inscriptions à la garderie et l'étude se font chaque mois pour le mois suivant auprès du SIVOM par mail ou boîte aux lettres.

La facturation interviendra chaque trimestre, un minimum de 15€ sera facturé quel que soit le nombre de prestation et ce à la demande du Trésor Public.

5) Journée du mercredi : Restauration/Centre de Loisirs

La commune de Soignolles-en-Brie nous propose d'accueillir nos enfants le mercredi et les vacances au centre de loisirs « Les Petites Canailles ».

Les inscriptions se font directement an Mairie de Soignolles-en-Brie (Tél : 01 64 42 55 77).

6) Restauration Scolaire

- Elle continue à se dérouler au Restaurant scolaire d'Evry-Grégy-sur-Yerres.
- Deux services sont organisés :
 - o 1^{er} service, les enfants de maternelle accompagnés par Mme Ana FLORES et Madame Géraldine DAVID
 - o 2^{ème} service, les enfants du primaire accompagnés par Madame Valérie BARTAIRE et Madame Laurie RODIER
- Ce dossier contient le règlement intérieur et le document d'inscription à lire très attentivement.
- Le coût du repas est détaillé dans le paragraphe 6 du règlement intérieur joint.
- L'attention est attirée sur l'importance de respecter les dispositions en matière d'inscription et d'annulation de réservation auprès du service périscolaire d'EVRY-GREGY, afin d'éviter les éventuels contentieux.
- Cette année le dossier d'inscription est à remettre au Secrétariat du SIVOM en Mairie de Limoges-Fourches au plus tard le 16 juillet.

7) Plan neige

- En accord avec Mme l'inspectrice et les enseignantes, et dans le cas où les conditions météorologiques amèneraient à placarder « PLAN NEIGE » sur les portes des écoles, les enfants de chaque commune se rendront à pied à l'école de leur domicile.
- Le Sivom du Brasson prendra en charge l'organisation de l'approvisionnement en repas froid.
- Les parents souhaitant que leur enfant reste à domicile auront à prévenir :
 - L'école des Merisiers à Limoges Fourches au 01.64.38.86.40.
 - L'école des Quatre Chemins à Lissy (n° en cours d'attribution)

Limoges-Fourches, le 22 Juin 2018

Le Président du SIVOM
B. HOMBOURGER

La Vice-Présidente du SIVOM
N. CANET